

Scandale de l'eau en Ile-de-France : le public reprend la main sur Veolia

Coup de tonnerre dans le monde de la gestion de l'eau. A la suite de la suspension par la justice du contrat le liant à Veolia, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne opte pour une mise en régie de l'usine de Valenton. Dès le 1er avril, une régie publique opérera l'équipement.



La Cour administrative d'appel de Paris a suspendu le contrat que le Siiap avait passé avec Veolia - ERIC PIERMONT / AFP

Ce n'est pas un poisson d'avril. Et pourtant, pour ceux qui se battent pour la gestion publique de l'eau, c'est une victoire aussi inattendue qu'importante. Selon nos informations, l'usine de Valenton, le plus gros équipement du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, passera en gestion directe au 1er avril. Autrement dit, en régie publique.

Cette décision fait suite à l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Paris suspendant le contrat que le Siiap avait passé avec Veolia l'été dernier. Comme Marianne l'avait révélé, le préfet d'Ile de France Michel Cadot soupçonne en effet de graves irrégularités dans la passation de ce contrat qui confiait cet imposant équipement en délégation de service public au groupe d'Antoine Frérot.

"Le Siaap a mobilisé, sous contrat Siaap, les agents compétents pour assurer la continuité du service public"

En attendant que l'affaire soit jugée sur le fond, la question de la continuité du service public se posait gravement, au Siaap comme au préfet : impossible de mettre en carafe le traitement des eaux usées de plusieurs millions de Franciliens ! Aussi,

"la suspension du contrat liant le Siaap à Veolia par le TA ne va pas attenter à la continuité du service public. En effet, le Siaap a mobilisé, sous contrat Siaap, les agents compétents pour assurer la continuité du service public", nous a précisé la préfecture d'Ile-de-France.

Voilà qui ne fait ni fait pas les affaires de Veolia ni celles de Suez, les éternels concurrents dans les marchés de la flotte, habitués qu'ils sont à se partager le gâteau.

Le Siaap fait l'objet de plusieurs enquêtes. La réfection de l'usine d'Achères en 2012, celle de l'usine de Clichy-la-Garenne en 2015 et sans nul doute, celle de Valenton en 2017, qui sont instruites au

pénal par le *Parquet national financier* (PNF). Les révélations récentes de *Cash investigation* et du *Monde* sur la plainte de Marco Schiavio, un entrepreneur italien, ont fragilisé un peu plus le Syndicat. Le chef d'entreprise, enregistrement audio à l'appui, y dénonce une corruption dans le cadre de l'attribution des marchés du traitement des eaux usées portant sur un volume de marché de 311 millions d'euros.

En optant pour la mise en régie, pour l'heure transitoire, le *Siaap* choisit l'option la plus sécurisante du point de vue juridique. Cela n'a pas toujours été le cas.



Paris, le 28 mars 2018

Communiqué

A la suite de la décision de la Cour administrative d'appel de Paris de suspendre le marché d'exploitation de l'usine de Valenton, le Conseil d'Administration du SIAAP a approuvé ce jour une délibération visant la reprise en régie de cette usine à compter du 1^{er} avril 2018 afin d'assurer la continuité du service public.

À propos du SIAAP

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le Service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

WWW.SIAAP.FR



@Le_SIAAP



@Le_SIAAP

Lire aussi

- [EXCLU] Eaux usées en Ile-de-France : la justice suspend le méga-contrat avec Veolia
- Scandale de l'eau : entre la justice et "Cash investigation", le Siaap cerné de toute part